

NOTES

SUR DES

SEPULTURES GAULOISES

DÉCOUVERTES PRÈS DE VERNEUIL (OISE), AU LIEUDIT LE TREMBLAYE

Par **M. Emm. Woillez**,

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

En suivant la route de Creil à Verneuil au pied des hauteurs qui forment la vallée de l'Oise, on rencontre à trois kilomètres de cette ville un promontoire dont les pentes couvertes de bois descendent vers cette rivière ; son plateau formé de sables glauconieux est à environ cinquante mètres de hauteur de la plaine qui l'environne, il forme un angle très-aigu, de huit cents mètres de longueur et dont la largeur varie de cent à deux cents mètres.

Ce lieu se nomme le *Tremblaye*, appellation commune à un grand nombre de localités en France, pour désigner un terrain planté de trembles (1). En 1866, des travaux d'exploitation de ces sables dans un but industriel, y firent découvrir des sépultures, ainsi que des poteries mêlées à des ossements nombreux, des objets en bronze et qui éveillèrent l'attention des savants.

(1) Roquefort : Glossaire de la langue romane.

Le Comité archéologique de Senlis fut assez heureux pour obtenir les principaux objets mis au jour, entre autres un collier, des bracelets en bronze, un couteau en fer, et un vase sigillé fort curieux (1); deux années après, de nouvelles découvertes, m'engagèrent à suivre les fouilles pratiquées et continuées pour l'extraction des sables précités. C'est le résultat de mes observations, faites sur les lieux, de mes recherches ou des renseignements recueillis avec soin, auprès des ouvriers, que je vais consigner ici.

J'étudierai ces sépultures au point de vue archéologique, leur importance et surtout les objets qu'elles renfermaient, afin de préciser leur origine.

Les inhumations du *Tremblaye* ont été faites, selon l'usage actuel, au moyen de fosses quadrangulaires creusées de haut en bas, dans la masse des sables, sans consolider les parois; ces fosses varient de dimensions selon les proportions des squelettes, les plus grandes ont généralement deux mètres de longueur, sur quatre-vingt-cinq centimètres de largeur et soixante centimètres de profondeur. Les plus petites ont un mètre vingt centimètres sur cinquante centimètres et sont profondes de quarante à cinquante centimètres; elles présentent toutes les caractères de sépultures faites à la hâte et sans prévision de conservation.

Les plus anciens monuments funéraires du département de l'Oise n'offrent pas ces dispositions, surtout ceux que l'on fait remonter à l'époque celtique primitive.

Les *ossuaires*, les *tombeaux*, les *allées couvertes*, où l'on a recueilli des objets de cette époque, tels que haches en silex, fragments de poteries grossières, des squelettes, etc., sont remarquables au contraire par le soin ou l'arrangement qui ont présidé à leur construction.

(1) Voyez. Pl. I figures 8, 12 et 13, Pl. II figures 18, 22 et 27.

Le tombeau gaulois au lieu dit *les Novales*, près de Beauvais, celui de Troissereux, où des haches se trouvaient mêlées à des ossements, la grotte de Séry, celle près de Nogent-les-Vierges, etc. (1) sont dallés et protégés par des pierres verticales, sur lesquelles s'appuient d'autres pierres horizontales pour éviter les éboulements ; quelquefois ces pierres sont disposées en dos d'âne pour protéger les squelettes, (2) ou en dolmen, (3) ou forment des allées.

Une découverte faite en 1865 sur le territoire de Bury et signalée par M. le docteur Baudon, (4) a beaucoup d'analogie avec celle du Tremblaye ; cet archéologue fait remonter à *l'âge de bronze*, la sépulture qu'il décrit et nous croyons pouvoir assigner la même ancienneté aux inhumations du Tremblaye.

L'absence de tout vestige d'armes en silex ou d'objets usuels en pierre, autorise en effet à penser que ce qui a été recueilli jusqu'à présent est postérieur à l'époque celtique primitive.

A l'appui de cette opinion constatons d'abord que les objets en métal pour parure, présentent des formes identiques à ceux gaulois, des ciselures ou des dessins qui les rappellent en tous points, que les vases par leurs formes, leurs dessins, leur texture, ne sauraient être considérés comme *gallo-romains*, qu'enfin la grossièreté des produits céramiques ne peut laisser aucun doute à cet égard.

Le terrain où l'on a découvert les sépultures, forme, comme nous l'avons dit, un promontoire à angle aigu, qui par sa forme et ses dispositions rappelle les oppides gau-

(1) Voir, la *Notice archéologique* de M. Graves, et mon *Répertoire archéologique*, sur le département de l'Oise.

(2) Tombeau d'Hérouval (arrondissement de Beauvais.)

(3) A Chamant près de Senlis.

(4) Tome VI des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*.

lois, si favorables pour la défense ou comme lieu de refuge en cas de guerre ou d'invasion. César parle souvent de ces retraites qui permettaient de mettre en sûreté le matériel des peuplades des cités ou de celles disséminées dans les campagnes. *L'oppidum* de Catenoy, celui de Dreslincourt, le mont de Saint-Pierre-en-Chastres, et beaucoup de localités où l'on a découvert des objets gaulois avaient cette forme.

Une particularité assez curieuse, c'est que le chemin de la rive droite de l'Oise, vis-à-vis du Tremblaye, porte sur les cartes le nom de chemin du *Tomboir* ; cette appellation indique ou un lieu élevé ou un lieu de sépulture ; probablement ce nom remonte au moyen-âge. (1)

Le village de Verneuil, autre nom qu'on retrouve sur plusieurs points de la France, et voisin du Tremblaye, paraît avoir une origine celtique ; on trouve ce lieu dans une charte de la fin du XII^e siècle, désigné sous le nom de *Vernolium* (Cartulaire de Chaalis), de *Vernolium* et *Vernogilum* en 1240, etc., on sait que la désinence *olium* est un radical celtique latinisé, où comme le fait remarquer M. Quicherat, (de la formation française des noms de lieu) *l'O initial n'est « qu'une voyelle de soutien introduite par la formation latine ; »* l'autre radical *Vern* (de *Ver* grand) qui se reproduit dans beaucoup de localités, est celtique aussi.

La vallée de l'Oise paraît avoir été particulièrement habitée par les gaulois, comme on peut le reconnaître par les monuments nombreux qui existent encore ou dont on a retrouvé les restes (2), à Nogent-les-Vierges, à Rhuis, près

(1) Voyez *Roquefort* : Glossaire de la langue romane au mot *tombe*.

(2) Voyez les travaux de MM. Houbigant, Graves et mon *Répertoire archéologique* du département de l'Oise, (arrondissements de Senlis et de Compiègne).

de Noyon, etc. et par les noms de lieu qui ont conservé une origine celtique.

Mais, revenons aux découvertes du Tremblaye. Un examen attentif des lieux, l'exploration minutieuse du terrain ou des débris exhumés devant moi, les renseignements que j'ai pu me procurer m'ont permis de préciser les faits suivants :

1° Les squelettes étaient couchés sur le dos, les pieds tournés, les uns vers le Sud, d'autres vers le Nord, d'autres vers le Sud-Ouest ; on a pu reconnaître que ce sont ceux d'individus d'âge et de sexe différents et j'ai recueilli parmi les ossements un crâne d'enfant en bas âge. Le peu de profondeur des fosses prouverait, ou que le terrain s'est affaissé, ou que ces fosses ont été creusées à la hâte par des populations nomades, non autochtones, établies là temporairement à la suite d'invasions ou de poursuites, et, ce qui le prouverait c'est qu'aucun ordre ne se faisait remarquer dans la suite ou la disposition des excavations, qu'enfin la nécessité seule paraît les avoir fait creuser ça et là, selon les besoins.

2° Les vases ou les fragments de poteries se trouvaient placés généralement, au moment de l'ouverture des fosses, les uns à droite et à gauche de la tête des squelettes, d'autres près des pieds.

3° On n'a exhumé jusqu'à présent avec les poteries que deux objets en fer, un mors de bride (1) et une espèce de couteau et trois en bronze, un collier et deux anneaux ciselés. (2)

4° Le terrain ne paraît pas avoir été remanié, mais le peu d'épaisseur de la couche sablonneuse et les infiltrations des

(1) Conservé au musée de Compiègne.

(2) Conservés au musée de Senlis.

eaux ont décomposé les ossements en grande partie, et surtout la pâte des vases. — On n'a pas trouvé de traces de combustion ni de charbon, ce qui prouverait que l'ustion n'était pas en usage ou que ce moyen n'a pas été employé.

Peu de vases ont été trouvés intacts complètement, toutefois il m'a été possible à l'aide de nombreux fragments que j'ai recueillis sur le terrain ou qui m'ont été remis par les ouvriers de reconstituer graphiquement vingt-deux de ces vases de formes diverses (1)

L'analyse de la pâte de ces vases, sa couleur, le genre de fabrication, leurs formes, enfin l'absence d'appendices ou d'anses pour ceux de grande dimension prouvent sans aucun doute, qu'il est impossible de les comparer à ceux gallo-romains, découverts aussi dans des fosses funéraires rappelant celles du Tremblaye.

M. Brongniart qui trouve beaucoup d'analogie dans les formes des vases germains avec les vases gaulois signale les caractères de ceux-ci, (2) et ils se rapportent exactement avec ceux que nous avons reconnus au Tremblaye.

1° Pâte noire ou brune, grossière, sableuse ; composée de silice, de chaux, d'oxyde de fer et de charbon ;

2° Linéaments formant des angles, des zigs-zags au moyen de points enfoncés.

3° Vases en forme de soucoupe de tasses ovoïdes, très-grossièrement faites à la main et non tournées.

— Les planches jointes à ces notes reproduisent des caractères semblables pour les vases n^{os} 1, 2, 4, 8, 9. etc.

M. Houbigant, qui a publié un travail fort intéressant

(1) Voyez planche I^{re} figures 3, 4, 6, 7, 10 et Pl. II^e figures 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 24, 25, et 26.

NOTA. — Les vases n^{os} 1, 2, 4, 5, 9, 11 à 23 sont conservés au musée de Compiègne.

(2) Traité des arts céramiques ou des poteries.

sur les antiquités celtiques de notre département, (1) signale des poteries de son cabinet semblables pour le galbe et la pâte aux poteries du Tremblaye ; il les attribue à deux époques, en distinguant des types qui indiquent des genres de fabrication distincts.

En effet, la pâte lamelleuse, chez ceux qui n'ont presque pas subi l'action du feu est plus serrée, plus homogène pour ceux qui paraissent y avoir été exposés plus longtemps, ce qu'il faut attribuer probablement aux procédés de fabrication plus ou moins perfectionnés.

On reconnaît que cette fabrication a dû avoir lieu au moyen d'un système de rotation, soit à la main soit par le tour, avec des moules en relief pour les vases en forme de bassins ; (2) on appliquait sans doute la pâte sur ces moules, car le fond en est rugueux, tandis que la surface extérieure est lisse. D'autres vases (3) paraissent avoir été faits avec plus de soin, ils sont lisses aussi et bien polis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; ce sont probablement ceux de la dernière époque, ils dénotent un progrès dans les procédés de manipulation.

En général la pâte est de couleur brune ou noirâtre pour les poteries de grande dimension qui sont de forme sphérique (4) (bassins) ; pleine de parcelles de silex ou de cailloux pulvérisés pour donner plus de consistance à l'argile, elle est cassante, se délitant facilement à l'humidité. Cette pâte a été formée de terre argileuse, pétrie avec des fragments calcaires ou siliceux, ce qui en rend le tissu cellulaire

(1) Mémoires de la Société académique de l'Oise T. IV. 1860.

(2) Pl. I. fig. 2, 3, 7, 9, et 10 et Pl. II. fig. 19. 21 et 25.

(3) Pl. I fig. 5, 6. Pl. II, fi. 16.

(4) Pl. I, fig. 8. Pl. II, fig. 14, 15, 21, 23.

peu homogène, et sa cassure présente des aspérités sans liaison.

Soumise à l'action d'un feu vif et prolongé cette pâte se durcit et acquiert une couleur rouge qui approche de celle de la brique.

Nous n'avons pu recueillir qu'un très petit nombre de poteries de couleur rouge pâle et encore en fragments (1) ; mais cette couleur ne couvrait que les surfaces extérieures ou intérieures, tandis que la partie intermédiaire conservait sa couleur noirâtre, ce qui dénote évidemment soit l'effet d'une couverte appliquée, soit l'action du feu sur l'enveloppe du vase ; cette couverte est rugueuse, remplie d'aspérités, et ressemble à une couche d'enduit sur l'argile.

Les vases fabriqués au moyen du tour, ont une pâte serrée, produite par une cuisson prolongée, tandis que la pâte de ceux faits à la main, est très-grossière et semble à peine cuite ; les formes élancées des premiers et surtout leur galbe rappellent celles des vases gallo-romains, peut-être sont-ils contemporains de l'époque de l'invasion romaine ? mais il ne faut pas trop tirer de conclusions fondées sur les formes.

L'épaisseur de la pâte varie et surtout selon l'usage ou l'emploi des vases. Les plus grands paraissent avoir servi à des besoins domestiques ; leur épaisseur est de six millimètres en moyenne, elle se réduit à trois millimètres seulement pour les plus petits façonnés au tour. (2)

Le pourtour des vases au col est souvent lisse, ou orné d'un simple filet creux formé au moyen d'un instrument en forme de gouge sans doute, ou simplement contourné en moule peu accusée ; l'imperfection des détails prouve

(1) Pl. II, fig. 26.

(2) Pl. 1, fig. 1, 8. Pl. 11 fig. 23, 24.

l'enfance de l'art. Quelquefois ce filet est double et relié de distance en distance par des compartiments verticaux formant des carrés. (1)

Deux fragments de vases présentent l'un, sur la panse unie, une série de points creux disposés en triangles, accolés et gravés dans la pâte à l'aide d'un poinçon, l'autre, sur son contour renflé, un réseau de lignes diagonales formé aussi de points par un procédé analogue. (2)

Mais le vase le plus curieux est celui désigné sous le n° 8 de la planche 1 conservé dans le musée de Senlis ; — le musée de Compiègne possède aussi un vase de grande dimension (3), couvert de stries qu'on dirait faites avec l'ongle et très irrégulièrement.

Les vases en forme de bassins circulaires (4) ont huit centimètres de hauteur, leur diamètre varie de vingt-trois à vingt-quatre centimètres, et leur profondeur au centre est de six centimètres ; — ils ont pour pied un simple bourrelet grossièrement fait à la main et témoignant peu d'habileté. Cette forme ne se retrouve pas dans les poteries gallo-romaines, elle paraît n'appartenir qu'aux poteries celtiques.

Quelques vases ont été trouvés les uns dans les autres, quelques-uns étaient remplis d'ossements qui proviennent d'animaux, d'autres ne renfermaient que des débris du sol. (5)

Aucune médaille n'a été recueillie ; le nombre des sque-

(1) Pl. II, fig. 25.

(2) Pl. I, fig. 4 et 11.

(3) Pl. I, fig. 1^{re}.

(4) Pl. I, fig. 2 et 9.

(5) Une série de fragments des poteries découvertes au Tremblay se trouve au musée de Compiègne où on pourra les étudier.

lettres de 1866 à 1868 s'élevait à douze, mais beaucoup d'ossements ont été extraits avec des débris céramiques et dans deux occasions on a rencontré deux squelettes l'un d'homme et l'autre de femme dans une même fosse. L'une de ces femmes avait autour du cou un collier en bronze ciselé (1) ou torques et à chaque bras un bracelet aussi en bronze (2); or, selon Diodore de Sicile (Liv. V, § XXVII) « les Gaulois portaient des bracelets aux jointures des bras et des mains, ainsi que des torques ou colliers au cou, et ils ornaient leur poitrine d'anneaux. »

Récemment des ouvriers ont exhumé aux environs de Compiègne des vases, conformes à ceux du Tremblaye par leur texture et les dessins qui les ornaient et qui sont évidemment gaulois, mais on trouve dans quelques-uns des os calcinés, ce qui ferait supposer qu'on a employé l'ustion; ils étaient enterrés aussi dans des fosses à peu de profondeur du sol.

Cette circonstance est à examiner, car dans les sables du Tremblaye on n'a pu constater aucune trace de matières soumises au feu; les squelettes étaient entiers; dans les ossuaires du département de l'Oise, on remarque aussi l'absence de matières brûlées, on croit cependant que les peuples de la Gaule avant l'arrivée de César incinéraient les corps après la mort? Peut-être cette pratique n'était-elle pas générale.

M. de Quatrefages, professeur au Muséum, a examiné deux crânes très-bien conservés provenant des sépultures du Tremblaye, l'un d'homme, l'autre de femme ou de jeune fille; et ce savant y a reconnu les caractères qu'il attribue à la race celtique, et identiques avec ceux des populations actuelles du Zuyderzée?

(1) Pl. II, fig. 22.

(2) Pl. II, fig. 18 et 28.

Mais la science anthropologique paraît quant à présent très-réservée sur cette question des races et il est prudent d'imiter son exemple.

Espérons que la continuation des travaux d'extraction au Tremblaye, procureront encore des résultats utiles pour l'archéologie, qui viendront confirmer notre opinion, sur l'origine gauloise de cette localité.

